



DROIT DES SOCIÉTÉS

Actualités des SARL, SA et SAS

Objectif

Les sociétés à risque limité, qui sont les plus utilisées pour développer une entreprise (hors activités réglementées), ont récemment fait l'objet d'une attention législative particulière et de jurisprudences importantes. La Loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 a vu le législateur réformer différents aspects des sociétés non cotées (variation du capital ; actions de préférences ; tenue des assemblées générales et des réunions du conseil d'administration), tandis que l'année 2025 va voir entrer en vigueur la réforme du régime des nullités (Ordonnance n° 2025-229 du 12 mars 2025), dont l'impact va être considérable. La jurisprudence de l'année et demie écoulée n'est pas en reste avec des apports majeurs tant en droit spécial qu'en droit commun des sociétés : vote d'un dividende prélevé sur le report à nouveau, exercice de l'action sociale ut singuli, refus d'agrément et SARL, seuil d'adoption d'une décision sociale en SAS, modification d'actions de préférence ; contestation d'une décision sociale par l'usufruitier ; suite du défaut de convocation d'un associé ...). La maîtrise de ces évolutions du droit des SAS, SA (non cotées) et SARL est essentielle, pour le conseil comme pour le contentieux : la formation les remettra en perspective depuis le 1er janvier 2024.

Thèmes abordés

SA ; SARL ; SAS ; responsabilité ; conseil d'administration ; président ; gérant ; directeur général ; statuts ; variation du capital ; assemblée générale ; action ut singuli ; affectation du résultat ; agrément ; actions de préférence ; contentieux sociétaire.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur les règles et les solutions générales

- Connaître la responsabilité des dirigeants
- Examiner les associés et l'usufruitier de droits sociaux
- Comprendre la nullité et les sociétés (présentation générale)

Partie 2 : Analyser la SARL

- Faire le point sur les dirigeants
- Examiner les associés et décisions collectives
- Comprendre les associés et droits individuels

Partie 3 : Examiner la SA et la SAS

- Connaître les dirigeants
- Faire le point sur les actionnaires et décisions collectives
- Comprendre les actionnaires et droits individuels – actions de préférence



Formation animée par

Nicolas Thomassin

Professeur agrégé
Université de Rennes

Tarif : 430 €



Période

**Du 18 septembre 2025
au 30 septembre 2026**



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau 3

**Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés**



Formation

E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES SOCIÉTÉS

Actualités des SARL, SA et SAS

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 18 septembre 2025

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com

Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Nicolas
Thomassin**

Professeur agrégé
Université de Rennes

Tarif : 430 €



Période
Du 18 septembre 2025
au 30 septembre 2026



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





Actualités des SARL, SA et SAS

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

